

Maître d'ouvrage

HEMU
Haute Ecole de Musique
et Conservatoire de Lausanne
Rue de la Grotte 2
1002 Lausanne

Architectes**Planification générale**

Burckhardt+Partner SA
Rue du Port-Franc 17
1003 Lausanne

Bureaux techniques

CVCSE:
Rapp Technique du Bâtiment SA
Steinengraben 40
4051 Bâle

Physique et acoustique:
D'Silence Acoustique SA
Avenue William-Fraisse 3
1006 Lausanne

Scénographe d'équipement:
Artsceno
Sentier de Sous-Terre 3
1201 Genève

Sécurité feu:
Richard Conseil Sàrl
Grand-Rue 96a
1627 Vaulruz

Coordonnées

Côtes-de-Montbenon 24
1002 Lausanne

Conception 2010

Réalisation 2012 - 2014

**SITUATION / PROGRAMME**

Partie intégrante du projet "Flon Pépinières". Depuis une quinzaine d'année la mutation progressive du quartier en fait un lieu vivant et animé, s'imposant comme le nouveau centre ville. Le passé architectural à vocation industrielle y côtoie une architecture contemporaine, ajoutant ainsi à la diversité de son offre en matière d'affectation (commerce, restauration, divertissement, administration, formation, logement).

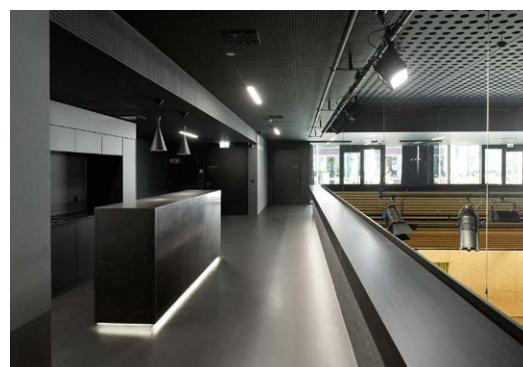
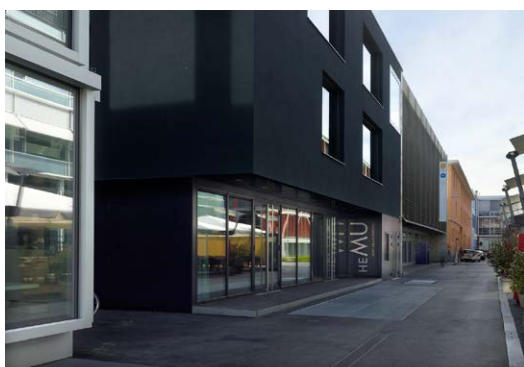
Le projet de l'Ecole de Jazz et la salle de concert de la Haute Ecole de Musique (HEMU) vient s'implanter dans le bâtiment A du projet Flon Pépinières. Situé en contiguïté de l'école de Jazz existante (EJMA), le nouveau bâtiment s'adosse à son mur mitoyen et constitue son extension. Ce programme emblématique permet de compléter la synergie culturelle déjà existante dans le quartier du Flon (salle de concert Métropole, galeries d'art,...). L'implantation de cette nouvelle Ecole renforce le pôle culture et formation du centre-ville, en offrant une grande salle de concert et d'enregistrement. Cette salle de concert, le BCV Concert Hall, accessible depuis la rue ou depuis l'EJMA accueille plus de 300 places. Largement vitrée, la façade du rez-de-chaussée permet, depuis la rue, d'apercevoir l'activité de la salle. Des rideaux permettent de gérer le degré de fermeture et d'obscurcissement. Cet espace, au niveau de la rue, sert aussi de foyer et d'entrée depuis les Côtes-de-Montbenon. Un balcon tourne au-dessus de la salle de concert. Disposant d'un bar

et d'un vestiaire, le balcon permet d'accueillir plus de 20 places supplémentaires et améliore, par sa forme, l'acoustique de la salle de concert. Aux étages, les salles d'enseignement rayonnent autour de la salle des maîtres, respectivement la salle des étudiants. L'espace de circulation apporte de la lumière naturelle jusqu'au centre où se trouvent ces espaces de rencontre et de détente. Totalement transparentes, des rideaux permettent de contrôler leur intimité.

PROJET

Des espaces intérieurs aménagés sur mesure. Conceptrice des enveloppes extérieures, réalisées en entreprise totale par Implenia, la société Burckhardt+Partner SA s'est vue attribuer le projet d'aménagements intérieurs de l'HEMU. L'école a signé un bail de 30 ans avec Mobimo, propriétaire de l'ensemble immobilier du Flon, qui privilégie ainsi une implication à long terme et la possibilité d'intégrer les besoins spécifiques des locataires dès la conception du projet.

Un très haut niveau d'exigence qualitative est de mise pour l'installation d'une école de musique, notamment en ce qui concerne les critères acoustiques, mais également pour la gestion du climat intérieur, pour garantir la bonne tenue des précieux instruments. Le cadre serré du budget d'une institution publique a rendu la mission plus délicate.





Les concepteurs ont choisi l'OSB (Oriented Strand Board) pour matériau principal, un bois bon marché constitué de matériaux industriels de récupération, moins noble que le cerisier mais moins coûteux et aux caractéristiques acoustiques intéressantes. Seuls les parquets ne sont pas en OSB mais en chêne huilé, un bois qui offre durabilité et fonctionnalité.

Le bâtiment A comme les deux autres des Pépinières, est isolé selon les normes Minergie. Malgré cela, absolument aucun bruit extérieur ne doit filtrer dans le BCV Concert Hall comme dans les salles de classe. La présence de pianos implique en outre une humidification optimale de l'ensemble du bâtiment. Du point de vue de l'éclairage, tout a été mis en oeuvre pour capter un maximum de lumière naturelle: les salles d'enseignement se situent en périphérie, avec au centre un local vitré pour l'intendance au niveau supérieur et au-dessous la salle de concert, comme enveloppée par le reste du bâtiment. D'une capacité de 266 places assises, que l'on peut aisément transformer en salle "debout", et doté d'une scène suffisamment vaste pour accueillir un orchestre d'une soixantaine de musiciens, le BCV Concert Hall a été conçu pour satisfaire les exigences tant du classique que du jazz.

Afin de supprimer toute gêne visuelle pour le public, le rez-de-chaussée a été conçu sans aucun pilier, grâce à un système porteur alternatif constitué de câbles tendus dans le béton. L'accès à la salle a été pensé de façon à offrir le visage le plus convivial possible au visiteur, en phase avec l'atmosphère urbaine qu'il laisse derrière lui: celui-ci débouche d'abord sur un balcon, avec bar et accueil des artistes, avant de découvrir la salle en contrebas, qui au centre d'un espace tout noir rayonne comme une sorte de coeur allumé. La salle elle-même a nécessité des aménagements acoustiques impactant les travaux dès les premières étapes du chantier, à l'image des conques de béton préfabriqué du fond de scène qui ont dû être placées avant le coulage de la dalle.

Pour les plafonds, les acousticiens ont suggéré l'emploi de béton acoustique (ou Béton-Silence), une technique révolutionnaire - baptisée à l'interne "boîtes de petits pois" en raison de la présence en son sein de boîtes de conserve (vides). Plus importants encore, les panneaux muraux modulables mécaniquement, permettant de satisfaire à l'une des exigences d'utilisation premières des lieux, la polyvalence. Ils se transforment en quelques minutes d'une surface absorbante (requisse pour le jazz et les musiques amplifiées) à une surface réverbérante,

et que l'on combine aux abat-sons de manière à permettre une diffusion homogène du son de la scène jusqu'au fond de la salle. Par la transparence et la clarté acoustiques de l'espace, une salle de conservatoire plus qu'aucun autre lieu se doit de sublimer le message fondamental de la musique.

CARACTÉRISTIQUES

Volume SIA 116	:	9'190 m ³
Surface SIA 416	:	1'614 m ²
Investissement (aménagement int.):		6 Mio

